

tique générale, a demandé une subvention en argent pour la construction de cinquante milles de voies et l'a obtenue. Le premier ministre de l'Alberta a convenu de cela à la conférence de l'autre jour. Maintenant, si vous multipliez ces mille milles de chemin de fer par \$6,400, vous constaterez que cette opération forme la somme de \$6,400,000. Je prétends donc que, de toute façon, le gouvernement fédéral aura à acquitter cette somme. D'ailleurs, il ne faudrait déboursier que 15 millions de dollars pour raccorder cette voie à Fort-George et à la région de la rivière de la Paix. Ainsi, nous ne demandons au gouvernement fédéral, en l'espèce, que de verser 8 millions de dollars en sus de ce qu'il lui faudra déboursier quoi qu'il arrive. J'estime que la demande que nous formulons au nom des habitants de la région de la rivière de la Paix n'est guère immodérée, en raison des vastes terres et des ressources utilisables que renferme cette région. Je parle présentement au nom des habitants de la région intéressée, et j'appelle votre attention sur ses richesses naturelles. Qu'il me soit permis de signaler que la Chambre s'est effectivement engagée à faire des dépenses qui seront d'autant plus lourdes qu'elles seront inutiles, si l'on n'entreprend pas la construction du chemin de fer de la rivière de la Paix et si l'on ne dote pas cette région du débouché qui lui est indispensable. Nous avons contracté l'obligation de payer 20 millions de dollars relativement aux embranchements que le Chemin de fer national de l'Etat projette de construire. Puis, nous ouvrons les crédits suivants: 10 millions de dollars, en vue de faire droit aux revendications des Provinces maritimes; 5 millions de dollars, en vue de la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson,—crédit dont la raison d'être n'est pas aussi patente que celle du chemin de fer de la rivière de la Paix, comme le faisait si bien remarquer l'honorable député de Victoria (Colombie-Anglaise), et dont l'autorisation peut comporter l'engagement de payer vingt autres millions, ne l'oublions pas; — 4 millions de dollars, en vue de l'embellissement de la ville d'Ottawa; \$250,000 à l'occasion du jubilé de diamant; 3 millions de dollars, à l'effet de pourvoir à des augmentations de traitement destinées aux fonctionnaires fédéraux; et une majoration de 2 millions de dollars au profit de l'Aéronautique. Les habitants de la région de la rivière de la Paix ne se sont pas élevés contre ces dépenses. Ils ne prétendent pas qu'elles n'ont pas leur raison d'être. Ils affirment, toutefois, qu'on doit porter autant d'attention aux réclamations légitimes qui sont faites en leur nom qu'à celles formulées par les autres parties du Dominion.

[M. Fraser.]

Je vais maintenant aborder certaines déclarations qui ont été faites devant le comité concernant la superficie des terres cultivables du territoire en question. Les ingénieurs font connaître qu'il y a huit millions et demi d'acres cultivables dans la région particulière qu'ils ont examinée. Par ailleurs, un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, qui possède beaucoup d'expérience et qui a eu l'occasion de parcourir cette région, du moins à ce qu'il laisse entendre, estime qu'il s'y trouve 12 millions d'acres propres à la culture. Vous voyez tout de suite en présence d'un écart sensible, et il ne s'agit encore que d'une étendue restreinte. Je prétends qu'il s'y trouve au moins 25 millions d'acres cultivables. Les ingénieurs ne veulent reconnaître à la région soumise à leur examen qu'un maximum de 2,790,000 tonnes de marchandises,—non pas un chiffre minimum, mais un chiffre maximum,—et laissez-moi vous dire qu'ils ne font état que des produits agricoles. Ils ne veulent pas tenir compte d'autre chose. Si l'estimation des ingénieurs est exacte relativement au tonnage et à la superficie, vous avez un rendement total pour chaque acre de terre de 0.33, soit un tiers de tonne par acre. Le premier ministre de l'Alberta a déclaré en comité que le nombre exact de tonnes provenant des récoltes de la région de la rivière de la Paix dont le mouvement s'est effectué sur cette ligne s'est élevé cette année à 179,000 tonnes. Maintenant, le montant minimum prévu dans les estimations formulées par les ingénieurs en ce qui concerne le rendement des prochaines dix ou quinze années a été de 170,000 tonnes, de sorte qu'à l'heure actuelle la région de la rivière de la Paix produit, selon les déclarations du premier ministre Brownlee, plus que le nombre minimum de tonnes que les ingénieurs n'avaient cru possible de produire dans dix ou quinze ans. Ce nombre de tonnes représente la production de 270,000 acres de terre en culture, soit 66 centièmes de tonne par acre, ou les deux tiers d'une tonne. En d'autres mots, le rendement réel est aujourd'hui exactement le double de ce que les ingénieurs avaient prévu dans leur rapport. Je ne crois pas qu'il soit juste de laisser se répandre l'impression par tout le pays que le rendement ne sera que le tiers d'une tonne par acre quand, à la vérité, il est actuellement le double de ce chiffre. En tenant compte des chiffres soumis par le premier ministre Brownlee ainsi que des 8,500,000 acres de terres que les ingénieurs disent faire partie de cette région, ce territoire produira, si nous appliquons la même proportion de rendement à la région toute entière, 5,600,000 tonnes à transporter par voie ferrée, ce qui est le double du total prévu dans les estimations faites par les ingénieurs.